

LACANAU. Forte des résultats positifs de sa stratégie en 2015, la municipalité a prévu d'engager un impressionnant volume d'investissements en 2016. Pour cela, elle a aussi décidé une hausse des taux d'imposition de 2,5 %.

9,9 millions d'investissements

✓ Cécile POURSAÇ

La municipalité de Lacanau tient à rendre les budgets « compréhensibles par tout le monde », a souligné le maire Laurent Peyrondet en préambule du conseil municipal, jeudi 31 mars. C'est tout à son honneur. Mais avec une présentation très détaillée des comptes administratifs 2015, puis des budgets primitifs 2016 (budget principal et sept budgets annexes), sans oublier les prises de parole multiples et de nombreuses autres délibérations, il aura fallu quatre heures et demie pour venir à bout de l'ordre du jour, enfin épuisé à 0h30. Pas sûr que cela favorise la pédagogie budgétaire...

Il faut dire que la majorité canulaise était particulièrement fière des résultats 2015 de sa stratégie financière, détaillés par l'adjoint au maire Adrien Debever. « Les efforts ont été au-delà des résultats attendus », dit-il, rappelant que les objectifs étaient d'améliorer le coût du fonctionnement communal, d'engager le désendettement de la commune et de préserver un programme pluriannuel d'investissements.

Conjugués à la baisse du coût de l'énergie et des carburants, les efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement (optimisation de l'organisation des services, devis contrôlés par l'élu responsable ou encore abandon des bennes à déchets verts) ont payé : les charges à caractère général sont en baisse de 10,7 % par rapport à 2014, soit une économie d'environ 200 000 €. L'évolution de la masse salariale (196 employés communaux) a été contenue à +0,99.

Pour les recettes 2015, la baisse de la dotation forfaitaire de l'État (de 2,02 millions d'euros à 1,82 million soit 200 000 € de moins) a été compensée par la croissance des produits fiscaux (taux d'imposition relevés de 6 % et droits de mutation à la hausse) et la mise en place du stationnement payant saisonnier à Lacanau-Océan a permis de reverser un excédent de 142 000 € au budget principal (contre 10 000 €



Le maire Laurent Peyrondet s'est félicité des résultats obtenus en 2015.

PHOTO JDM

en 2014). Au final, la baisse globale des dépenses de fonctionnement est de 2,3 % et la hausse des recettes de 2,9 %. « Nous avons bloqué l'effet de ciseau », résume Adrien Debever.

L'encours de la dette diminué de 1,3 million

L'épargne brute (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) est passée de 982 000 € en 2014 à 1 504 000 € en 2015, et l'épargne nette (capacité d'autofinancement) de - 311 000 € à + 174 000 €. L'encours de la dette a été diminué de 1,3 million d'euros. « Je peux me montrer satisfait de cette première année de pleine mandature pour l'équipe, a commenté Laurent Peyrondet. Ceci dit, je ne m'enflamme pas. Tout n'est pas de notre fait. Il faut continuer les efforts. »

Représentant l'opposition Lacanau à Cœur issue de la précédente majorité, Jean-Yves Mas a notamment fait remarquer que l'épargne a été positive pendant 14 ans avant 2014 et les travaux exceptionnels contre l'érosion, et déploré que des économies se fassent au détriment d'une certaine qualité de vie et de services. « Cette présentation très chiffrée ne traduit pas ce qu'on a

fait sur la commune », a estimé l'élu d'opposition de gauche Olivier Baccialone, regrettant le manque de sens global de la présentation.

Les comptes administratifs ont été approuvés à la majorité, avec les abstentions du groupe Lacanau à Cœur. Olivier Baccialone a voté contre concernant les budgets de la commune et des parkings, s'abstenant pour les autres.

« Le budget 2016 poursuivra notre logique et sera marqué des investissements importants, a ensuite annoncé ensuite Adrien Debever. Peu de communes de notre taille ont un tel potentiel. » L'ensemble des budgets représente un total de 30,6 millions d'euros (dont 22,1 millions pour le budget principal) et prévoit des investissements à hauteur de 9,9 millions d'euros.

De la présentation détaillée, retenons que la dotation d'État sera à nouveau en baisse de 200 000 euros, que la municipalité table sur une nouvelle réduction des dépenses de fonctionnement, certes moindre qu'en 2015 mais de l'ordre de 1,9 %, qu'elle maintient l'enveloppe globale des subventions aux associations et que « le principe de sanctuarisation des dépenses d'action sociale est réaffirmé ».

La commune a renégocié ses emprunts, ce qui lui fera économiser 55 000 €. Elle poursuit la diversification des recettes : la refonte des tarifs d'occupation au lac doit par exemple rapporter 19 000 € de plus et le stationnement payant à Lacanau-Océan à nouveau 140 000 €. Les cessions foncières sont prévues à hauteur de 2,2 millions d'euros. La commune peut aussi compter sur une contribution du fonds de dotation Lacanau Durable : 50 000 € pour la réhabilitation de la Maison du commandant au Moutchic et 10 000 € pour l'ouvrage de protection du front de mer.

Quant aux investissements, ils représentent quelque 6,5 millions d'euros pour le budget communal. Les principales opérations prévues (non chiffrées) : la réhabilitation de la Maison du commandant

déjà entamée, l'aménagement des plages (lutte contre l'érosion), la construction de la nouvelle crèche à l'océan (qui doit être lancée à l'automne), la réfection des abords de l'église, l'effacement des réseaux avenue Plantey, l'étude sur l'aménagement de la Galté... Auxquelles s'ajoutent : 308 000 € de travaux sur les bâtiments, 770 000 € de travaux de voirie, 437 000 € d'achat de matériel-roulant... À noter également, un effort de rattrapage de 630 000 € de travaux au budget assainissement.

Les taxes locales augmentées de 2,5 %

Pour faire face aux contraintes et financer ce copieux programme, la municipalité a décidé une hausse des taux de taxes locales de 2,5 %.

« Je salue tous les investissements que vous allez faire, a déclaré Olivier Baccialone. Mais une chose urgente manque : un plan général de mobilité. C'est un budget prévisionnel, on verra les réalisations... ». « On ne peut que se satisfaire de ces importants investissements, a ajouté Jean-Yves Mas. Mais avec des excédents pareils, vous auriez pu éviter une nouvelle hausse des taux, relativement importante en deux ans. Embellir notre station, c'est bien, mais il pourrait y avoir des projets structurants. Et puis, vous allez recourir à 2,3 millions d'euros d'emprunt et vous vendez le patrimoine communal. Nous verrons en fin d'année ce qu'il y aura en restes à réaliser. »

Les budgets primitifs ont été adoptés à la majorité, avec abstention des oppositions et vote contre d'Olivier Baccialone pour les budgets commune et parkings. Les deux oppositions ont voté contre la hausse des taux d'imposition : la taxe d'habitation passe de 10,63 à 10,90 %, la taxe sur le foncier bâti de 19,26 à 19,74 % et la taxe sur le foncier non bâti de 29,28 à 30,01 %.

Les principales opérations prévues (non chiffrées) : la réhabilitation de la Maison du commandant

LE CONSEIL A AUSSI VOTÉ

- ✓ La cession à titre gratuit par le centre communal d'action sociale à la commune du terrain bâti qu'il occupait rue Edmond-About avant de déménager au Pôle de l'Aiguillon (unanimité). Le bâtiment doit accueillir le projet de tiers-lieu (coworking) porté par l'association A l'ouest avec le soutien de la CdC des Lacs médocains.
- ✓ Cette cession permet d'agrandir la propriété communale voisine (trois parcelles). 1 200 m² du terrain cédés par le CCAS et les trois parcelles (8 770 m² au total) vont être vendus à la SA Grisel pour un montant de 330 000 euros. Celle-ci va y réaliser un programme de 23 maisons de ville et 5 lots en construction libre, dont 8 logements sociaux (abstention Jean-Yves Mas, vote contre O. Baccialone).
- ✓ La modification du mode de calcul des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués (abstentions groupe Lacanau à Cœur et O. Baccialone) afin d'appliquer la mise en conformité avec les textes mais sans les diminuer par rapport à avril 2014.
- ✓ Les subventions 2016 aux associations pour un montant total de 227 400 €, dont 55 050 € pour des événements particuliers portés par ces associations (unanimité). 100 000 € de cette enveloppe vont à la crèche parentale des Petits Canaulais.